Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 21 août 1859

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Brullé, Adèle Augustine (1819-1897) *est cité(e) dans cette lettre*
Brullé, Alexandre (1814-1891) *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)
Collation2 p. (120r, 121v)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction21 août 1859
Lieu de rédactionGuise (Aisne)

DestinataireBrullé, Alexandre (1814-1891)
Lieu de destinationLaeken, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméGodin communique à Brullé les nouvelles conditions de l'emploi de ce dernier après qu'elles aient été arrêtées entre eux de vive voix à Laeken : jusqu'au 31 janvier 1860, gratification annuelle de 400 F en plus des appointements annuels de 2 600 F ; à partir du 31 janvier 1860, les époux Brullé percevront 5 000 F d'appointements annuels (3 200 F pour Alexandre et 1 800 F pour madame Brullé pour la tenue des livres et la surveillance de la comptabilité) outre le logement, le chauffage et l'éclairage, et 10 % des bénéfices nets de l'usine. Godin précise que si madame Brullé cessait de participer aux travaux de l'usine, ses appointements seraient supprimés. Godin ajoute qu'un préavis d'un an est nécessaire à la résiliation de la convention qui interviendra après vérification de l'inventaire de l'usine, qu'en cas de rupture de la convention une indemnité de 5 000 F devra être versée par l'auteur de la rupture, et que Brullé travaillera exclusivement pour l'établissement de Laeken.

Mots-clés

Emploi, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin"
Personnes citéesBrullé, Adèle Augustine (1819-1897)
Lieux citésLaeken, Bruxelles (Belgique)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBrullé, Adèle Augustine (1819-1897)
GenreFemme
Pays d'origineFrance
ActivitéEmployé/Employée
BiographieFille du graveur géographe Pierre-Antoine Tardieu (1784-1869) et d'Eugénie Debonnaire, née en 1819 à Paris et décédée en 1897 à Paris. Elle épouse en 1843 l'éditeur de musique fouriériste Alexandre Brullé (1814-1891). Le couple se trouve à Bruxelles au cours des années 1850 et travaille pour Godin qui installe en 1857 à Forest puis à Laeken une succursale de la manufacture de Guise. Adèle Augustine Brullé s'occupe de la comptabilité de l'usine. Elle accueille Marie Moret envoyée en pensionnat à Bruxelles en 1856-1860. Alexandre Brullé met fin à ses fonctions de directeur de l'usine de Laeken le 13 mars 1863. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). Adèle Augustine Brullé entretient une correspondance avec Marie Moret. Elle est abonnée à Saint-Mandé (Val-de-Marne) au journal du Familistère *Le Devoir* (Guise, 1878-1906). Elle vit chez sa soeur cadette Céline Beauvisage à partir d'avril 1891 au 11, rue de l'Estrapade à Paris, où elle décède le 10 avril 1897.

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
Activité

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34007

- Fouriérisme
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adeline Brullé-Tardieu. Godin confie en 1857 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/07/2022 Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/34007